



HOMEOPATHIE : Qui lui en veut ?

En médiatisant et ne rappelant l'état de ses recherches sur la validité des traitements homéopathiques et des médicaments à base de plantes, Test Achats a voulu ouvrir largement le débat tout en ouvrant une brèche pour un véritable cadre. Le but est la transparence, l'équité et ... la vérité. Cette actualité a fait l'objet d'un traitement de choc dans les médias et sur les réseaux sociaux. Il faut croire que le sujet ne laisse personne indifférent ...

Homéopathie interdite ? Non ...

A aucun moment, TA n'a plaidé pour l'interdiction de ces traitements. De deux choses l'une, ou bien on qualifie ces produits de médicaments et on leur applique les mêmes méthodes d'évaluation concernant leur efficacité et leur sécurité, ou bien, on les sort de ce statut de médicament, et ils deviennent des produits qui ne sont ni promus comme ayant un effet positif démontré et avéré sur leur santé, ni prescrits, ni remboursés par certaines mutualités, ni vendus en pharmacie. En matière de santé, accords clairs et communication sincère sont sains et bons pour les patients. Inutile de faire croire à certains que l'homéopathie est très efficace ou que cela va au-delà de l'effet placebo, la réalité est toute autre ...

Homéopathie mal classée ? Oui ...

Au même titre que plusieurs centaines de "médicaments dits classiques" (plus de 700 pourtant autorisés et évalués, ..), 55 traitements homéopathiques et 32 médicaments traditionnels à base de plantes ont reçu une appréciation négative ("Utilité contestable" ou "à déconseiller"). Loin de nous l'idée de discriminer l'homéopathie ou la phytothérapie sur base de critères différents, le traitement est le même que celui réservé aux médicaments classiques. Donc pas d'acharnement, ni d'agenda caché... On comprendra que TA dans son analyse de ce que l'on présente comme des traitements médicamenteux ne peut se contenter de l'explication empirique ou personnelle, et donc peu rationnelle "j'ai senti une amélioration", plus populairement appelé l'effet placebo, c'est un peu court pour des produits souvent très chers et pour un marché estimé à près de 1,5 milliards ! Au contraire, il faut renforcer les garanties en faveur des patients, ce temps est venu ... Et c'est le rôle du législateur. Le secteur de l'homéopathie renvoie vers la législation actuelle et des garanties beaucoup trop minimalistes en terme de

reconnaissance: sur base d'un simple rapport qui atteste de l'effet "habituel" ou "traditionnel", le produit peut être mis sur le marché. Cela ne vaut pas pour autant la reconnaissance d'un médicament.

Homéopathie dans les griffes de lobbies cupides ? Non ...

L'homéopathie a ses propres lobbies, ses propres intérêts commerciaux et représente un marché commercial important (cf. estimation ci-avant : près de 1,5 milliards), dont la puissance ne peut être sous-estimée. Par ailleurs, les prix pratiqués sur certains produits alimente un marché peu transparent et très profitable ou rentable. Ce n'est pas comme si on s'attaquait sans fondement au botaniste du coin ou à son pharmacien local. L'enjeu financier est majeur, le débat en France sur le déremboursement le démontre et les nerfs du secteur sont à fleur de peau. Pas une bonne raison pour autant de crier au complot à la moindre critique. Et s'il fallait encore le démontrer, TA s'est attaquée et s'attaque - in tempore non suspecto - en toute indépendance aux pratiques de l'industrie pharmaceutique qui organise les pénuries, qui vend très cher certains traitements (cf dossier Avastin/Lucentis ou Leadiant où une plainte officielle a été déposée par TA) ou qui fait miroiter des promesses non garanties de guérison.

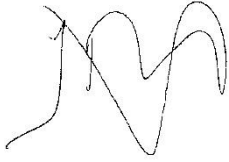
Homéopathie, traitement émotionnel ? Oui ...

Pour paraphraser les sorties et positions des dernières semaines, l'homéopathie est un traitement émotionnel. Théorie du complot, créationnistes de l'homéopathie, croyance ou foi infuse dans l'efficacité, études scientifiques ne démontrant pas plus qu'un "effet placebo", ... TA et sa philosophie d'approche de la santé (evidence based medicine) ne peuvent rentrer dans ce schéma ni se contenter de cette approche où les émotions et les manifestations épidermiques prennent le pas sur la science et la raison. Les patients méritent une information correcte, des traitements fiables et un suivi objectif. De plus en plus, dans un contexte d'auto-médication et de E-health, des informations tronquées, voire des fake news, circulent faisant fi de la protection de la santé des personnes, intérêt majeur et supérieur. En cela, et contrairement aux propos hors de propos des représentants du secteur lui déniaient tout rôle critique, TA a le droit de s'immiscer dans le débat et d'interpeller les pouvoirs publics. C'est l'objet statutaire de l'organisation de consommateurs, observateur et acteur du marché de la santé depuis plus de 20 ans ... Et il n'y a aucune raison d'interrompre cette analyse, même si elle dérange les intérêts commerciaux et financiers de certains.

Homéopathie ? Finalement qui lui en veut ...

Pendant des années, bon nombre d'observateurs, à commencer par l'Agence Fédérale des médicaments et des produits de santé qui n'a rien entrepris, des cliniciens, des praticiens, des professeurs voire des mutuelles qui remboursent ces produits, ont accepté une loi de l'omerta sur l'existence et les conditions de développement de l'homéopathie. Ce silence est coupable et est devenu insupportable. A croire que l'on pourrait faire croire qu'avec des produits homéopathiques, des médicaments traditionnels à base de plantes ou avec des médecines alternatives, on va réparer les errances, les limites ou les défauts du modèle classique des soins de santé. Lorsqu'on s'attaque aux lourds lobbies de

l'industrie pharmaceutique, il est cohérent de remettre en cause les mauvaises vieilles habitudes en matière de santé ! "On a toujours fait comme cela", "Cela ne peut pas faire de mal", etc ... Cette époque est révolue et le secteur de l'homéopathie ne doit finalement s'en remettre qu'à elle-même ! Elle doit s'en vouloir , ... bien plus qu'à ses détracteurs.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and curves, likely representing the name Jean-Philippe Ducart.

Jean-Philippe Ducart,
Test Achats
Public Affairs & Media Relations Manager